

LES SAE SE REBIFFENT

Lors de la CAP des SAE des 15 et 16 juin une délégation de SAE FORCE OUVRIERE a envahi la salle et a lu une déclaration dont copie ci-après. Elle a ensuite apporté cette déclaration à la Directrice des Ressources Humaines (H EYSSARTIER).

H. EYSSARTIER (DRH) doit venir à la CAP jeudi matin pour répondre aux questions des représentants des personnels.



Déclaration à la CAP des 15 et 16 juin 2011

Depuis des mois **FORCE OUVRIERE** alerte l'administration sur le mal être des SAE et sur leurs attentes légitimes.

Mais l'administration est sourde.

Elle se contente de faire des promesses que finalement, elle ne tient pas pour obtenir la paix sociale

Aujourd'hui, les SAE et leurs élus **FORCE OUVRIERE** n'acceptent plus la façon dont est considéré le dossier des SAE.

Leurs missions ne sont pas reconnues à leur juste niveau de cadre intermédiaire.

Le nouvel espace statutaire (NES) les pénalise encore plus en allongeant la durée de chaque échelon, en mettant des barrages entre chaque niveau de grade et en fermant toute perspective d'évolution vers la catégorie A.

Ce statut est une vraie régression pour l'ensemble du corps !

La fusion des corps des SAE, des CTT et des CAM (filiale administrative) entre dans le cadre de la RGPP et de la suppression du statut général de la Fonction publique.

Tout comme les velléités de l'administration de déconcentrer la gestion du corps des SAE pour la régionaliser et supprimer ainsi les corps nationaux.

Les propositions de l'administration de revalorisation du régime indemnitaire.2011 constituent un véritable camouflet pour les SAE.

200 euros en 2010 alors que les attachés ont bénéficié d'une revalorisation de 750 euros et les adjoints administratifs de 450 euros dans le cadre des engagements pris

par le Ministre d'Etat. C'est une aumône et une vraie remise en cause du positionnement des SAE dans la filière administrative !!!

Avec la mise en place de la PFR, c'est encore pire. On promet aux SAE une augmentation moyenne de leur régime indemnitaire de 500 euros pour rattraper celui du MAAPRAT. Or, les SAE du MEDDTL ne cessent de courir après le MAAPRAT sans arriver à le rattraper.

Que sont devenues les promesses de l'administration quant à l'augmentation du régime indemnitaire des SAE avec la mise en place de la PFR comme cela a été le cas pour le corps des attachés ?

La PFR est bien un leurre. Son seul objectif est l'individualisation des rémunérations au détriment de l'augmentation indiciaire.

Nous, les élus des SAE sommes indignés devant l'injustice faite aux SAE toujours laissés-pour-compte. Les SAE condamnent dans le cadre du NES :

- l'absence d'ambition de cette réforme ;
- l'allongement de la durée de carrière ;
- la suppression du passage direct par examen professionnel du 1er au 3ème niveau de grade.

Les SAE revendiquent :

- la reconnaissance des qualifications des SAE et leur positionnement dans la filière administrative ;
- l'augmentation des ratios promus/promouvables pour permettre à l'ensemble des SAE d'atteindre le dernier niveau de grade

